



Conseil municipal du 28 septembre 2016

*

**Intervention sur l'adhésion de la commune au réseau
international Villes Amies des Aînés**

Mesdames, Messieurs, Cher-es Collègues,

Je vais me permettre d'intervenir sur ce sujet avec les mêmes termes que ceux que j'ai utilisés lors de la dernière commission Solidarité où ce projet nous a été dévoilé.

En effet, à la lecture de la présentation de cette association et surtout de son titre, il nous est difficile d'éviter la question : comment la Ville de Tassin la Demi-Lune peut se prétendre "ville amie des aînés", alors que, la même année, elle décide la suppression du Service d'Aide A Domicile (le SAAD) ?

Bien sûr, vous allez nous répondre que vous avez rencontré les usagers, que vous gérez la sortie au mieux pour le personnel...

N'en demeure pas moins que nous avons l'occasion de rencontrer des personnes retraitées et ou âgées qui nous disent, pour beaucoup, qu'elles se sentent isolées, qu'elles ont le sentiment que la Ville ne fait pas grand-chose pour elles, en clair, qu'on ne s'occupe pas beaucoup d'elles.

La Semaine Bleue, avec ses bonnes intentions et belles réalisations, touche finalement peu de personnes par rapport à la population potentielle. Par exemple, le thé dansant attire entre cinquante et soixante personnes. C'est bien ! Mais tellement peu par rapport à toutes ces personnes susceptibles d'y participer. Ne pourrait-on pas envisager des projets de plus grande envergure ?

Pour revenir à l'adhésion à cette association, les objectifs généraux présentés paraissent intéressants mais pour autant, a-t-on besoin d'adhérer à une association internationale pour parvenir à ces objectifs ?

Compte tenu de tous ces éléments, nous ne voterons pas favorablement cette délibération.

Laurence du VERGER
Conseillère municipale
Groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune